

Mise à jour le 16 novembre 2024

REGLEMENT REGIONAL 2025

1	Catégories	2
2	Regroupements de catégories dans les compétitions	2
	2.1 Coupe de Normandie	2
	2.2 Championnat de Normandie	3
3	Surclassements – Changement de catégorie	3
4	Catégorie U7	3
5	Catégorie Elite Régional	3
6	Catégories avec 8 engagés ou moins	3
7	Barème des points pour le classement général	4
8	Classement de la Coupe de Normandie	4
	8.1 Classement	4
	8.2 Récompenses	4
9	Participation au Challenge France Nord-Ouest	4
10	Arbitres	4
11	Accès à l’enceinte de la compétition	4
12	Engagements / Paiements / Tarification	5
13	Maillots	5

Règlement Régional 2025

Le règlement Régional est basé sur le règlement National avec les spécificités décrites ci-dessous.

Le règlement national est disponible sur le site de la Fédération Française de Cyclisme.

Tout point non décrit ci-dessous est régi par le règlement National (visé ci-dessus).

1 Catégories

20 pouces		
Garçons	Filles	Age (dans l'année)
U7	U7	6 ans et moins - Voir règlement spécifique
U9	U9	7 et 8 ans
U11	U11	9 et 10 ans
U13	U13	11 et 12 ans
U15	U15	13 et 14 ans
U17	U17	15 et 16 ans
17/24 ans	17 ans et plus	
25 ans et plus		
	17/24 ans	Championnat de Normandie uniquement
	25 ans et plus	Championnat de Normandie uniquement
Elite Régional	Elite Régionale	Championnat de Normandie uniquement

Cruiser		
Garçons	Filles	Age (dans l'année)
Cruiser U15	Cruiser U15	13 et 14 ans
Cruiser U17	Cruiser U17	15 et 16 ans
	Dames	17 ans et plus
17/24 ans		
25/29 ans		
30/39 ans		
40/44 ans		
45 ans et plus		

2 Regroupements de catégories dans les compétitions

2.1 Coupe de Normandie

Dès la première manche de la Coupe et sans changement ultérieur possible :

- Au moins 4 engagés, les pilotes courent dans leur catégorie.
- Moins de 4 engagés, les pilotes sont regroupés avec une autre catégorie.

Cela peut-être un regroupement Filles/Garçon ou un regroupement de catégories Filles, ou de catégories Garçon (cas des Cruisers).

Dans tous ces cas, le classement général est séparé après la dernière manche de la Coupe.

Chez les Hommes : Tous les Elites, U19 et Hommes 17/24 Nationaux roulent avec les Hommes 17/24 ans sans classement séparé.

Chez les Femmes : Toutes les Elites, U19 et Femmes 17 et plus Nationales, roulent avec les Femmes 17 ans et plus sans classement séparé.

2.2 Championnat de Normandie

- 4 engagés et plus, les pilotes courent dans leur catégorie.
- Moins de 4 engagés, les pilotes sont regroupés avec une autre catégorie avec classement séparé.

3 Surclassements – Changement de catégorie

3.1 Les surclassements peuvent être acceptés par la Commission BMX sous réserve que les demandes soient adressées, par écrit à la Commission, par le Président de club où le pilote est licencié.

Sur la demande de surclassement, le Président de club devra mentionner son avis ainsi que celui de l'entraîneur du pilote.

Seuls les surclassements d'une année peuvent être acceptés en compétition inscrite au calendrier régional, type Coupe ou Open pour les catégories jusqu'à U17. Pour les catégories au-delà, le surclassement sera examiné au cas par cas.

Aucun surclassement n'est possible dans les compétitions type Championnat, que ce soit Régional ou Départemental.

Un pilote U13 surclassé en U15 n'est pas autorisé à rouler en pédales auto.

3.2 Les filles peuvent demander à rouler avec les garçons dans la catégorie équivalente. Elles seront classées avec les garçons.

4 Catégorie U7

La catégorie U7 (6 ans et moins) existe au niveau Régional.

5 Catégorie Elite Régional

Les pilotes Hommes Elites, U23 et U19 sont obligatoirement Elite Régional au Championnat de Normandie 20 pouces.

Les pilotes Femmes Elites, U23 et U19 sont obligatoirement Elite Régionale au Championnat de Normandie 20 pouces.

Les Hommes Nationaux de 17/24 ans et 25/29 ans roulent dans leur catégorie d'âge.

Les Femmes Nationales 17 ans et plus roulent dans leur catégorie d'âge.

En Cruiser, les pilotes Elites ou Nationaux courent dans leur catégorie d'âge en courses régionales.

6 Catégories avec 8 engagés ou moins

Lorsque le nombre de pilotes engagés sur une catégorie est de 8 et moins, la compétition se déroule

- Coupe de Normandie en 3 manches + Finale.
- Championnat de Normandie en 3 manches + Finale.

Le classement définitif est celui de la finale.

7 Barème des points pour le classement général

Le barème est conforme au règlement national.

8 Classement de la Coupe de Normandie

8.1 Classement

Le Classement de la Coupe de Normandie se fera sur 7 manches (sous réserve de manches en plus ou en moins)

1 Caen – 2 Vire – 3 Flers – 4 Petit Couronne – 5 Argentan – 6 Evreux – 7 Bolbec

Le classement par catégorie sera fait à l'issue la dernière manche et établi sur les 6 meilleurs résultats.

Le classement des clubs et des écoles de cyclisme sera sur l'ensemble des manches de la Coupe.

Rappel : en cas d'égalité de points, c'est la dernière manche qui compte (règlement national).

8.2 Récompenses

Les pilotes seront récompensés à l'après-midi du BMX 2025

- De U7 à U15 en 20 pouces : Les 24 premiers
- Autres catégories : Les 8 premiers

La présence du pilote est obligatoire pour pouvoir recevoir sa récompense.

En cas d'absence dûment motivée - certificat médical ou travail - la récompense pourra exceptionnellement être remise à un représentant du club.

9 Challenge Nord-Ouest

Pour 2025 : les primo-licenciés (première année de licence) ne seront pas autorisés à participer

Pour 2026 : les pilotes devront obligatoirement avoir participé au Championnat de Normandie 2025 (n-1)

10 Arbitres

Le responsable régional des arbitres se charge de la désignation des arbitres nécessaires à la compétition.

Il est également demandé la désignation d'un référent par club.

Les noms et prénoms des arbitres, bénévoles, du coach et du représentant de club devons parvenir au responsable régional des arbitres une semaine avant la course.

Les arbitres désignés au départ, vidéo, secrétariat et contrôle des arrivées, ne pourront pas être remplacés en cours de journée.

Les arbitres et bénévoles officiants devront rester jusqu'à la fin des épreuves.

11 Accès à l'enceinte de compétition

Toutes personnes, hors personnel de piste et arbitres, quel que soit la catégorie du pilote, ne sont pas autorisés dans le périmètre de la course (Prégrille – Départ – Arrivée – piste).

La licence est nécessaire pour les photographes et tous les bénévoles œuvrant sur la piste et ses annexes.

Les photographes devront récupérer une chasuble « photo » auprès du secrétariat.

Rappel de la Réglementation Fédéral

1.1.009 Nul ne peut participer à une manifestation cycliste organisée ou contrôlée par l'UCI ou la FFC, s'il n'est pas titulaire de la licence requise, sauf dans le cas des épreuves de promotion ouvertes aux non licenciés.

De même, nul ne peut avoir une fonction quelconque dans un club affilié (dans une structure ou dans une équipe enregistrée par l'UCI) ou dans une épreuve organisée sous l'égide de la FFC, s'il n'est pas en possession d'une licence de la FFC ou d'une fédération nationale affiliée à l'UCI.

12 Engagements / Paiements / Tarification

Les engagements sont à faire via le Cicle Web Normandie.

Pas de remboursement possible en cas d'absence à la compétition.

La date limite des engagements est fixée au lundi soir minuit précédant la compétition pour les courses se déroulant le dimanche.

Pour les compétitions hors dimanche, la date limite des engagements sera de 5 jours avant la compétition.

Les engagements demandés après la date limite se verront imposer une pénalité égale au montant de l'engagement et ne seront acceptés que s'il y a de la place sur les feuilles de race.

Ces engagements seront à régler au plus tard le matin de la compétition auprès du club organisateur.

Le montant des engagements est fixé à :

Coupe de Normandie :

- 13,00 € pour 1 catégorie 20 pouces ou Cruiser
- 17,00 € pour 2 catégories 20 pouces et Cruiser

Championnat de Normandie :

- 14,00 € pour 1 catégorie 20 pouces ou Cruiser
- 18,00 € pour 2 catégories 20 pouces et Cruiser

Règlement à la Commission Régionale :

- Moins de 300 pilotes : 500 €
- De 301 à 350 pilotes : 600 €
- Plus de 351 pilotes : 700 €

12 Maillots

La réglementation fédérale sera appliquée pour le port du maillot.

Le port du maillot est obligatoire pour tous les pilotes récompensés lors des cérémonies protocolaires, quel que soit le type de compétition (Coupe, Championnat).